

## **S'inscrire au Master de spécialisation en génie brassicole UCLouvain – Faculté des Bioingénieurs**

### ***Pour qui ?***

La formation est accessible aux étudiants belges ou étrangers titulaires d'un diplôme de fin de second cycle d'études (BAC+5) de type : Bioingénieur, Ingénieur Agronome, Ingénieur Civil, Ingénieur Chimiste, Ingénieur Industriel, Ingénieur de Gestion, Médecin, Master en Chimie, Biologie, Biochimie, Physique, Géologie, Médecine Vétérinaire, Sciences Pharmaceutiques, ou tout autre diplôme reconnu équivalent par la Faculté des Bioingénieurs. Tout candidat n'étant pas dans un des cas d'admission automatique décrits ci-dessus, mais possédant néanmoins un diplôme BAC+5 dans le domaine des Sciences et Technologie, peut introduire une demande qui sera traitée par une commission interne à la Faculté des Bioingénieurs.

### ***Procédure d'inscription***

Dans la majorité des cas, il s'agira d'une inscription régulière à effectuer au départ du portail de l'UCLouvain, à l'adresse suivante : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/futurs-etudiants.html>

Pour les autres situations, il y aura lieu de suivre la procédure via "Inscriptions particulières", sur le même site web.

### ***Dates importantes pour les inscriptions***

30 avril 2021

- pour les étudiants étrangers, non européens.

31 août 2021

- pour les étudiants européens ne résidant pas en Belgique.

15 septembre 2021

- pour les étudiants belges, et tous ceux résidant en Belgique.

### ***Possibilités d'étalement pour des candidats déjà actifs dans le monde professionnel***

Hormis le stage/mémoire qui se déroule de février à mai, dans un laboratoire de recherche ou une brasserie (belge ou étrangère) au choix du candidat, tous les cours obligatoires du programme sont dispensés de mi-septembre à Noël.

Afin de poursuivre une activité professionnelle en parallèle et n'y consacrer en moyenne que 2-3 jours par semaine, cette formation de 60 ECTS peut être raisonnablement étalée sur deux ans (demande à introduire à l'inscription auprès du conseiller aux études).

A titre d'exemple, de septembre à décembre de la première année académique, LBRAS2301 (Technologie et biochimie du malt), LBRAS2302 (Chimie du houblon et technologies associées), LBRAL2103 (Chimie des denrées alimentaires) et LBRAS2304 (Qualités organoleptiques et microbiologiques de la bière et du vin) se donnent habituellement les mardi, mercredi et jeudi. Durant la seconde année académique, LBRAS2303 (Génétique, biochimie et technologie des fermentations brassicoles) et LBRAS2305 (Questions spéciales de brasserie) nécessitent de se libérer le mercredi et le vendredi du premier quadrimestre.

### ***Pour toute question complémentaire***

Les demandes d'inscription se font directement sur le site web de l'université. Toutefois, n'hésitez pas à contacter l'adresse [master-brasserie@uclouvain.be](mailto:master-brasserie@uclouvain.be) pour toute question relative à ce diplôme.

Selon la nature de votre demande, votre courrier sera transféré à la Directrice administrative de la Faculté des Bioingénieurs, au Conseiller aux Études, ou encore au Prof. Sonia Collin, Responsable du Laboratoire de Brasserie à l'UCLouvain.

### ***Information importante***

Les diplômes de la Faculté des Bioingénieurs de l'UCLouvain sont accrédités par la CTI (Commission des titres d'ingénieur), organisme francophone d'évaluation mandaté par le European Network for Accreditation of Engineering Education (ENAE): <https://www.enae.eu/>). Ce label européen atteste de la qualité de l'enseignement de l'établissement évalué. Il favorise ainsi la mobilité des étudiants entre établissements labellisés et l'insertion professionnelle des diplômés en Belgique et à l'étranger